

La Californie sanctionnée sur le remboursement de l'avortement

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 17 décembre 2020

L'administration Trump [a annoncé](#) mercredi 16 décembre des sanctions financières à l'égard de la Californie, à hauteur de 200 millions de dollars, parce que cet État démocrate oblige les assurances santé à couvrir le coût des interruptions volontaires de grossesse, ce qui est contraire à la loi fédérale.

Source [Le Salon Beige] Jusqu'au bout, Donald Trump met en œuvre la politique pro-vie pour laquelle il a été élu. La Californie a adopté en 2014 une législation contraignant les employeurs et les assurances privées à inclure dans leur couverture santé le remboursement des avortements. Le gouvernement Trump avait estimé en début d'année que cette disposition allait à l'encontre de la loi fédérale sur la liberté de conscience qui interdit toute discrimination contre les assureurs qui refusent de couvrir les avortements.

Le ministère de la Santé a annoncé que, faute de s'être mises en conformité, les autorités californiennes allaient être privées de 200 millions de dollars, retenus sur le financement fédéral destiné à la couverture santé des plus pauvres au titre du premier trimestre 2021. Roger Severino, directeur du bureau des droits civiques de ce ministère, a souligné :

«Les entités qui reçoivent des fonds (du ministère de la Santé) devraient y réfléchir à deux fois avant d'enfreindre la loi fédérale». «Quoi qu'on pense de la légalité de l'avortement, personne ne devrait être puni pour refuser de payer ou de contribuer pour le retrait d'une vie humaine».

Le ministère de la Santé précise que 200 millions de dollars seront retenus chaque trimestre sur les fonds destinés à la Californie tant que la législation n'aura pas été amendée.

L'actuel procureur général de Californie, Xavier Becerra, a été choisi par Joe Biden pour devenir son ministre de la Santé...